



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 14 mars 2022

Présent.e.s : Alain Genel (Aux quatre coins du 4) ; Alfred BARNY ; Marie Paule BELLIOU ; Ann BOSTOEN ; Camille KHAIRALLAH (Centre Paris Anim' Pôle Simon Lefranc) ; Patrick CLARISSE ; Patricia CLARISSE ; Laurence DUFLOS ; Dominique LAPORTE ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ ; Claire-Marie NEUFVILLE ; François RICHE ; Michaël Sarfati (GPO).

Invités : Robert GARRISON (CQ MPV, Commission Sports) ; Marilyn Phelipot (AUCP)

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, Hada PIERROT-RAMOS FELIZ, Coordinatrice des Conseils de quartier

En introduction de la réunion l'équipe d'animation rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Intervention de l'élu référent du Conseil de quartier :

Aucune question ayant été posée à la Mairie lors de la réunion du 14 mars, Boris JAMET-FOURNIER invite les membres du Conseil à un temps d'échange et à adresser leurs questions en séance.

Une conseillère de quartier indique que certains potelets rue Chapon ont été sciés. Il n'y a plus de démarcation du trottoir et cela rend le cheminement piéton non sécurisé. Il est donc demandé le remplacement des potelets.

Il est indiqué que l'établissement le Little Café (situé à l'angle de la rue du Roi de Sicile et de la rue du Bourg-Tibourg) a obtenu l'autorisation d'installer des pots de fleurs. Ces pots de fleurs semblent entraver la circulation des véhicules et plus particulièrement des véhicules de livraison, lesquels ont des difficultés de circulation dans ce virage. Un phénomène similaire a été également observé à l'angle de la rue des mauvais garçons et la rue de la verrerie.

Moment de convivialité pour cette première réunion en présentiel de 2022 :

Un budget avait été voté par le Conseil de quartier afin de financer un moment de convivialité pour la fin de l'année 2021. Cette festivité ayant dû être reportée en raison des mesures de restrictions sanitaires. Les membres du Conseil de quartier sont invités à se restaurer et à partager ce temps chaleureux avant de reprendre la réunion.

Présentation d'un projet de commission inter-CQ-Marais ESHA (Ecoles Sport Handicap Arts) sur invitation du conseil Marais Vosges, suivi d'un appel à candidatures et d'un vote pour intégration :

Une commission sport présentée par Robert Garrison a été créée au sein du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges. Un représentant de la commission, membre de ce Conseil, prend la parole afin de la présenter. Sa création repose sur le constat d'un manque de structures sportives dans le secteur Marais-Place des Vosges (malgré des projets d'implantation d'agrès sportifs votés à une précédente édition du Budget Participatif et en cours d'installation). Son objectif est donc de faire du quartier un endroit où la pratique du sport est facile et proche de l'habitat de chacun. Pour y parvenir, la

commission souhaite promouvoir, susciter, encourager et soutenir toutes les initiatives tendant à développer la pratique de l'éducation physique et des sports dans le quartier, au quotidien, en aidant tous les sports et toutes les activités sportives en plein air.

À l'issu de cette présentation, il est proposé d'élargir cette commission au Conseil de quartier Marais-Archives afin de créer une unité d'environnement de vie au sein du Marais. L'équipe d'animation propose de réunir les groupes de travail écoles, handicap, sport et arts puis soumet au vote ce projet.

Les membres du Conseil de quartier votent en faveur de la création d'une commission inter-conseils de quartier Marais laquelle sera constituée des différents groupes de travail.

Ce projet sera proposé au Conseil de quartier Marais-Place des Vosges lors de la prochaine réunion plénière afin que les membres puissent également s'exprimer sur cette proposition.

Présentation de l'AUCP par Marilyn Phelipot (d'Atelier d'Urbanisme du Centre de Paris - <http://aucp1234.fr>) et vote pour l'adhésion au deuxième collègue :

L'Atelier d'Urbanisme du Centre de Paris a été créé dans la continuité de l'atelier local d'urbanisation du troisième arrondissement lors de la fusion des quatre arrondissements constituant aujourd'hui Paris Centre. Cette association travaille depuis 5 ans sur des sujets transverses d'urbanisation du secteur.

L'AUCP présente aux membres du Conseil de quartier trois projets sur lesquels l'association a travaillé :

Projet d'un parcours piéton entre le Louvre et la Place des Vosges :

Il s'agit d'un projet qui avait été déposé et lauréat d'une précédente édition du Budget Participatif tout Paris. Les services compétents ont été relancés régulièrement par les membres de l'association toutefois il semblerait que la réalisation soit toujours en attente.

Projet d'un transport local desservant le nouvel arrondissement de Paris Centre :

Ce projet proposé en lien avec le Conservatoire Nationale des Arts Métiers a été présenté en 2018 à Anne HIDALGO qui avait souhaité rencontrer les porteurs de projet. Le Conseil de Paris s'étant prononcé à l'unanimité sur cette proposition, elle n'a pour l'heure pas aboutie.

La Mairie Centrale ayant été contactée à ce sujet a indiqué qu'actuellement il ne s'agissait pas d'une priorité de mandature.

Des échanges ont lieu entre les membres du Conseil de quartier au cours desquels il est mentionné un projet similaire déposé à l'édition 2022 du Budget Participatif. Un avis défavorable a été rendu en raison des frais de fonctionnement trop important qu'entraîne sa réalisation.

Réhabilitation de la place de la Bourse :

Un projet de réhabilitation de la place, afin de lui redonner son aspect d'origine et patrimonial, avait été envisagé. L'ancien Maire du 2eme arrondissement, Jacques BOUTAULT, avait invité l'association à le déposer au Budget Participatif, lequel avait reçu un avis défavorable.

Tous les projets ayant été présentés, les membres du Conseil de quartier sont invités à s'exprimer sur l'intégration de l'AUCP au second collègue du Conseil de quartier.

Il est voté à l'unanimité l'intégration de l'association.

Présentation de l'évènement de consultation pour l'aménagement de la place Renée Vivien (PRV) - consultation et vote d'approbation par les conseiller.e.s :

François Riche rappelle que l'évènement qui se tiendra place Renée Vivien se déroulera le 27 mars de 11h à 18h. Le groupe de travail présente aux membres du Conseil, l'avancement de ses travaux. L'évènement, dont l'agenda des temps forts est soumis aux membres, s'articulera autour d'un couloir d'informations constitué de cinq grilles : la première grille d'informations reviendra sur l'histoire de Renée Vivien ; la seconde aura pour thématique l'histoire des rues aux alentours de la place ; la troisième portera sur la faune et la flore de ce lieu ; la quatrième présentera le diagnostic établi par le groupe de travail ; quant à la dernière elle reprendra les idées d'aménagement proposées.

Seront également affichés sur le panneau du poste EDF de la place, des poèmes de Renée Vivien.

Le groupe de travail indique que des affiches et des flyers ont été réalisé.e.s afin d'assurer la promotion de l'évènement. Par ailleurs, l'association Vivre le Marais relayera l'évènement.

Lors des échanges, il est évoqué la présence éventuelle d'une personne en charge de filmer et de prendre des photos de l'évènement ainsi que celle de la presse. Compte tenu du caractère de la manifestation, il est proposé par des membres du Conseil d'inviter les Architectes des Bâtiments de France.

La coordination des Conseils de quartier rappelle que les visuels et les actions de communication devront être dans un premier temps approuvé.e.s par la Mairie de Paris Centre. L'évènement se déroulant très prochainement, il est notifié l'urgence de la transmission de ces éléments.

Compte rendu des échanges avec le GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel) :

Il est indiqué par Michaël SARFATI, représentant du Conseil de quartier Marais-Archives au GPO, que seulement 4 personnes ont participé à la réunion organisée le 22 février ce qui ne garantit pas une représentativité suffisante. Lors de la précédente réunion un riverain concerné directement par des problématiques évoquées lors des GPO s'est vu refuser l'accès à la réunion. Il fait part des échanges qu'il trouve désagréable avec les fonctionnaires de police participants aux réunions et de sa déception du contenu de ces réunions.

Il propose que les agents de Police pratiquent d'avantage de déambulation afin de constater les incivilités et propose que les membres du Conseil de quartier recensent les remontés faites par des riverains, commerçants et acteurs locaux en vue de les relayer aux réunions.

Présentation du cahier d'acteur pour le PLU/PADD :

Patrick Moskovicz rappelle aux membres du Conseil de quartier, que dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme les Conseils de quartier de Paris Centre ont été invité à remplir des cahiers d'acteurs disponibles sur le site idee.paris.fr.

Il est présenté aux membres un document récapitulatif de l'ensemble des préconisations du Conseil. Au vu du nombre important de préconisations, il est proposé par l'équipe d'animation la tenue d'une réunion exceptionnelle le 24 mars à 19h. Pour préparer au mieux cette réunion le groupe de travail synthétisera le document en question, lequel sera transmis aux membres du Conseil afin que des remontés puissent être faites.